

Pour diffusion immédiate

DÉBUT DE LA COLLECTE DES BACS BRUNS DANS LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE BIENTÔT!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 janvier 2023 – Les citoyens des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville peuvent dès maintenant déposer des résidus alimentaires dans le bac brun (BRUN'O Lebac) qu'ils ont reçu à la fin de l'année puisque la collecte débutera à compter du mois de février sur ce territoire.

Dates de collectes

Voici les dates de premières collectes par municipalité.

Mercredi	1 ^{er} février	Napierville
Jeudi	2 février	Saint-Patrice-de-Sherrington
Vendredi	3 février	Saint-Rémi
Lundi	6 février	Canton de Hemmingford Village de Hemmingford
Mardi	7 février	Saint-Jacques-le-Mineur
Mercredi	8 février	Saint-Cyprien-de-Napierville
Jeudi	9 février	Saint-Michel
Vendredi	10 février	Sainte-Clotilde
Lundi	13 février	Saint-Bernard-de-Lacolle
Mardi	14 février	Saint-Édouard

La collecte s'effectuera ensuite toutes les 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars. La fréquence de ramassage deviendra hebdomadaire d'avril à novembre.

Le calendrier annuel des collectes détaillées pour chaque municipalité se trouve dans le Guide de gestion des matières résiduelles distribué par la poste en décembre. On y retrouve également toutes les informations BRUN'O Lebac et la collecte des matières organiques. En cas de besoin, le Guide et les calendriers de collecte sont disponibles en ligne à compo.qc.ca/collectes.

Les résidences unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins ont accès à cette collecte lors de la première phase d'implantation. Les immeubles de 6 logements et plus font partie de la phase 2 du projet. Les détails sur cette phase seront annoncés au moment opportun.

Avant la première collecte

Les citoyens doivent s'assurer d'avoir retiré le bac de cuisine, Minibac, du bac roulant brun. Il sert à accumuler les résidus alimentaires quotidiens dans la cuisine et à les transporter jusqu'au bac brun.

Pour maintenir le bac propre et pour éviter que les matières ne gèlent sur les parois internes du bac, il est recommandé de déposer un grand morceau de carton, des journaux ou encore un grand sac de papier au fond du bac. Cela permettra d'absorber l'humidité des matières organiques.

Séances d'information virtuelles

Afin d'accompagner les citoyens avec cette nouvelle collecte, des séances d'information virtuelles gratuites sont offertes. D'une durée variant entre 45 et 60 minutes, la séance d'information répond aux questions les plus fréquemment posées telles que la préparation des matières organiques, les raisons de participer à la collecte et quelles matières sont acceptées ou refusées.

Les personnes intéressées à participer à l'une d'elles n'ont qu'à choisir la date et l'heure désirée et transmettre leur nom à info@compo.qc.ca.

- 25 janvier, à 12h ou à 19h
- 1^{er} février, à 12h ou à 19h
- 8 février, à 12h ou à 19h

Le site web brunolebac.ca contient également une multitude de renseignements sur le sujet.

Nouvelle gestion des matières résiduelles dans la MRC des Jardins-de-Napierville

En avril 2022, la MRC des Jardins-de-Napierville a déclaré compétence exclusive pour la gestion intégrée des matières résiduelles pour l'ensemble des 11 municipalités de son territoire. Pour mener à bien cette nouvelle compétence, la MRC des Jardins-de-Napierville a conclu une entente avec la MRC du Haut-Richelieu pour une prestation de services par sa société d'économie mixte Compo-Haut-Richelieu inc., et ce, à compter du 1^{er} janvier 2023.

– 30 –

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
cindy.rousselle@compo.qc.ca